



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUIN 2021

DELIBERATION N° DEL039-21

L'an deux mille vingt-et-un, le 10 juin à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 4 juin 2021, s'est réuni dans la salle du
Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, P. CONINX, J. DE LOUBENS, G. JACCOUD, M.A. JANSER, L. MALVOISIN,
N. MELCHILSEN, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, J. FABBRO,
D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSOIN, V. MERCIER, J. PAVAN,
P. VERRI, M. YAMOUNI

Pouvoirs :

M^{me} BOUYIRI Naziha (pouvoir à Sandrine PRUNIER, en date du 7 juin 2021)
M^{me} FABBRO Elisa (pouvoir à Jacques FABBRO, en date du 10 juin 2021)
M^{me} LAZZAROTTO Elodie (pouvoir à Meg-Anne JANSER, en date du 10 juin 2021)
M^{me} OSSARD Sylvie (pouvoir à Lola MALVOISIN, en date du 10 juin 2020)
Mme TOURRE Anaïs (pouvoir à Yacine HADJ HASSINE, en date du 10 juin 2021)
Mme VINCENT Yvette (pouvoir à Nadine MELCHILSEN, en date du 4 juin 2021)
M. FRANCILLON Dominique (pouvoir à Vincent MERCIER, en date du 2 juin 2021)
M. STAMBOULIAN Sylvain (pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 8 juin 2021)

Messieurs Yacine HADJ HASSINE et Mahfoud YAMOUNI ont été élus secrétaires de séance.

OBJET : Affectation définitive du résultat 2020.

Rapporteur : Isabelle BEREZIAT

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

En référence à la nomenclature M14, applicable aux communes de plus de 3 500 habitants,
le conseil municipal a constaté à l'issue de son examen du compte administratif 2020 les
résultats définitifs de l'exercice 2020 comme suit :

○ **Section de fonctionnement :**

Excédent de clôture 2020 : 3 465 093,05 €

○ **Section d'investissement**

Excédent de clôture 2020 : 423 131,51 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'affectation définitive du résultat 2020 comme suit :

- intégration des restes à réaliser 2020 en dépenses d'investissement : 770 298,43 €,
- affectation de la somme de 347 166,92 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement » afin de couvrir les restes à réaliser,
- reprise en section de fonctionnement, au compte 002, le solde de l'excédent de clôture de 2020 soit 3 117 926,13 €,
- reprise en section d'investissement, au compte 001, l'excédent de clôture de 2020 soit 423 131,51 €.

Sur le budget primitif 2021, les dépenses et les recettes s'équilibrent à :

- 11 879 433,65 € en section de fonctionnement.
- 5 247 030,08 € en section d'investissement.

Conclusions : La présente délibération est approuvée par 24 voix pour et 5 abstentions.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 10 juin 2021.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.